

**ALINE QUOD**

11 LA BERTILLERE
16300 LIGNIERES-AMBLEVILLE
SIRET 81383383700038
Déclaration d'activité n° 75160148216 - Nouvelle-Aquitaine

LIVRET D'ACCUEIL DU BÉNÉFICIAIRE

Présentation de l'organisme

Historique

Créé par Aline Quod, l'organisme de formation est issu de son expérience dans l'accompagnement individuel, les pratiques énergétiques et la transmission du soin LahoChi. Son activité de formation professionnelle a été déclarée en 2025 sous le numéro 75 16 01482 16.

L'organisme propose actuellement la formation « Praticien en soin LahoChi », conçue pour associer connaissances théoriques, expérimentation personnelle, accompagnement individuel et pratique sur des personnes volontaires.

Missions

L'organisme a pour missions de :

- transmettre la pratique du soin LahoChi dans un cadre structuré et progressif ;
- permettre à chaque bénéficiaire d'acquérir une pratique autonome ;
- développer une posture respectueuse, responsable et adaptée ;
- accompagner la progression par des mises en pratique et des évaluations ;
- rappeler les limites du soin énergétique, qui ne remplace pas un suivi médical.

Valeurs

L'accompagnement repose sur les valeurs suivantes :

- bienveillance et écoute ;
- respect du rythme de chaque bénéficiaire ;
- confidentialité et consentement ;
- transmission claire et accessible ;
- responsabilité, éthique et respect des limites de la pratique ;
- amélioration continue de la qualité des formations.

Chiffres clés

- 1 formatrice et référente pédagogique : Aline Quod ;
- 1 formation actuellement présentée dans le cadre de la démarche Qualiopi ;
- 34 heures de formation réparties sur 8 semaines ;
- 4 séances individuelles en visioconférence ;
- 21 auto-soins encadrés ;
- 2 mises en pratique sur des personnes volontaires.

La formation étant récemment formalisée dans ce nouveau format, les indicateurs de satisfaction, de réussite et d'abandon seront calculés puis publiés après la réalisation des premières sessions.

Informations pratiques

Rubrique	Contenu
Adresse et accès aux locaux	Siège administratif : Aline Quod EI – 11 La Bertillière, 16300 Lignières-Ambleville. Formation réalisée entièrement à distance : aucun déplacement dans les locaux n'est requis.
Horaires	Accès aux modules en ligne selon les disponibilités du bénéficiaire. Séances individuelles en visioconférence sur rendez-vous, selon le calendrier défini au démarrage.
Restauration / pauses	Non applicable pour cette formation à distance. Le bénéficiaire organise librement ses temps de pause lors du travail en autonomie.
Contact administratif	Aline Quod – aline@businesscoeur.fr – 06 75 03 15 33
Contact pédagogique / référent formation	Aline Quod , formatrice et référente pédagogique – aline@businesscoeur.fr – 06 75 03 15 33.
Référent handicap (nom, contact)	Aline Quod – aline@businesscoeur.fr – 06 75 03 15 33.
Modalités d'accès en cas de handicap	Les besoins sont recueillis à supports, des séances ou des évaluations peuvent être étudiées. Lorsque l'avant l'entrée en formation. Des adaptations du rythme, des adaptation n'est pas réalisable directement, le bénéficiaire est orienté vers un partenaire spécialisé.
Règlement intérieur	Voir document LAH-INF-04 — remis en annexe

Déroulement de la prestation

- **Modalités de positionnement et d'évaluation:** avant l'entrée en formation, le bénéficiaire répond aux questionnaires de recueil des besoins et de positionnement pour confirmer l'adéquation de la formation avec son projet et prévoir, si nécessaire, des adaptations du parcours.
- **Modalités pédagogiques:** La formation est multimodale: elle associe modules en ligne, supports téléchargeables, quiz, exercices, journal de pratique, auto-soins, mises en pratique réelle sur soi et sur des personnes volontaires ainsi que des séances individuelles en visioconférence. Les visioconférences peuvent faire l'objet d'un enregistrement et d'un compte rendu après information et accord préalable du bénéficiaire. Les modalités d'accès, de conservation et de suppression sont précisées dans le contrat et la fiche de consentement RGPD (voir document OF-PRO-06).
- **Moyens mis à disposition (supports, plateforme, matériel):** Le bénéficiaire dispose d'un accès à la plateforme de formation, des supports pédagogiques, des protocoles concernant le soin LahoChi, du journal de pratique, des consignes d'exercices et des modèles de comptes rendus. Il doit disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone connecté à Internet avec un micro et une caméra pour les visioconférences.
- **Modalités de suivi de l'assiduité (émargement):** L'assiduité est suivie au moyen des relevés de connexion ou de progression sur la plateforme, des justificatifs de réalisation des activités, du journal des 21 auto-soins, des comptes rendus de pratique et des feuilles d'émargement électroniques relatives aux visioconférences. La formatrice renseigne également une fiche de suivi pédagogique.
- **Modalités d'évaluation finale et de délivrance de l'attestation:** L'évaluation repose sur les réponses aux quiz, la réalisation des 21 auto-soins, deux séances sur des personnes volontaires — une en présence et une à distance —, les comptes rendus anonymisés, les séances en visioconférence et un entretien individuel final. Les compétences sont appréciées et le bénéficiaire dispose de documents pour s'évaluer (**LAH-EVA-07 et 09**).

Droits et recours

Modalités de recueil de la satisfaction (document LAH-FIN-03 ET 04) : La satisfaction du bénéficiaire est recueillie au moyen d'un questionnaire remis en fin de formation. Un questionnaire à froid sera envoyé ultérieurement afin d'évaluer l'utilisation des compétences acquises. Les réponses sont analysées dans le cadre de la démarche d'amélioration des prestations.

Modalités de traitement des réclamations : En cas de difficulté, le bénéficiaire est invité à adresser préalablement sa réclamation à l'organisme de formation Aline Quod, aux coordonnées indiquées dans le présent livret. Si aucun accord amiable n'est trouvé, le bénéficiaire consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève l'organisme. Ses coordonnées et les modalités de saisine figurent dans les Conditions générales de vente remises au bénéficiaire et sur le site Internet de l'organisme. La réclamation est enregistrée, analysée et fait l'objet d'une réponse écrite conformément à la procédure de traitement des réclamations (document OF-PRO-01).

Procédure disciplinaire : voir règlement intérieur (document LAH-INF-04). Le bénéficiaire doit respecter les règles relatives au bon déroulement de la formation, à la confidentialité, au respect des personnes et à l'utilisation des ressources pédagogiques. Les éventuelles mesures disciplinaires et les garanties accordées au bénéficiaire sont précisées dans le règlement intérieur.

Représentation des bénéficiaires/stagiaires : La formation ayant une durée de 34 heures, la désignation de délégués des stagiaires n'est pas applicable. Cette représentation concerne les formations d'une durée totale supérieure à 500 heures.

Attestation de remise

Je soussigné(e), [Nom du bénéficiaire stagiaire], atteste avoir reçu et pris connaissance du présent livret d'accueil le :

Signature : _____